



38400 - Peut-on effectuer la prière de clôture dite « witr » deux fois au cours de la même nuit si l'on prie seul ?

question

L'on sait que la prière dite tarawih est clôturée par trois raka'a dont les deux premières sont appelées chaf'a et la troisième witr... J'ai entendu que nous devons terminer nos prières nocturnes par le witr.. Est-ce que cela veut dire que si nous reprenions les prières au cours de la nuit nous devrions encore refaire les chaf'a et witr ou faut-il s'abstenir de les effectuer avant l'imam pour pouvoir les faire seul au moment de clôturer ses prières nocturnes ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si un musulman qui a déjà effectué le witr désire reprendre les prières au cours de la nuit, il doit prier en effectuant des unités de deux raka'a chacune et éviter de répéter le witr. Car l'ordre donné par le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) de clôturer les prières nocturnes par le witr exprime une recommandation et non une obligation. Se référer à la question n° [37729](#).

Cheikh ibn Baz a été interrogé en ces termes : **Si j'ai effectué le witr au début de la nuit puis désirais reprendre les prières par la suite, que faudrait-il faire ?** .

Il a répondu en ces termes :

« Si vous avez effectué le witr au début de la nuit et si Allah vous a facilité la reprise des prières à la fin de la nuit, effectuez autant de chaf'a qu'Allah vous en aura donné la possibilité, mais n'y ajoutez pas de witr compte tenu de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : **Il ne peut pas y avoir deux witr au cours de la même nuit** et compte tenu encore de ce hadith rapporté par Aïcha (P.A.a) selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) accomplissait deux raka'a après le witr en restant assis. Ceci visait mais Allah le sait mieux – de



montrer aux gens la permission de prier après avoir effectué le witr. »

Voir Madjmou' fatawa Cheikh Ibn Baz, 11/311. Allah le sait mieux.